



Comment aborder le sujet avec ma fille ?

Vous pouvez aborder très simplement le sujet avec votre fille en lui expliquant que grâce à cette vaccination, elle bénéficie d'une protection contre une maladie qui pourrait survenir plus tard à l'âge adulte. C'est une démarche tout à fait naturelle que vous avez déjà entreprise lorsque vous l'avez vaccinée petite contre le tétanos ou la poliomyélite par exemple. Elle peut aujourd'hui bénéficier d'un vaccin qui n'existait pas il y a seulement quelques années.

Vous pouvez également, si vous la sentez assez mûre, aborder avec elle l'importance du suivi gynécologique et du frottis qui viennent compléter avec le vaccin, la protection contre la maladie.

Si elle le souhaite, n'hésitez pas à lui proposer d'aller consulter un médecin de son choix ou un gynécologue pour l'interroger sur toutes les questions qu'elle se pose sur ce sujet.